

HBA - Union Athlétique de Châteaubourg

www.uachateaubourg.fr



HORS STADE - ADHESION SAISON 2020-2021

Contacts : Jacques DURAND

Président UAC

jacques.durand@uachateaubourg.fr

Adhésion valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville

Tél..... E-mail.....

Sexe : M F Date de naissance.....

J'ai pris connaissance que seule la licence Compétition ou Loisir comporte une assurance couvrant ma pratique sportive au sein du club. En cas d'adhésion simple, seule mon assurance personnelle pourra être engagée.

Fait à..... Le.....

Signature.....

Autorisation pour les moins de 18 ans :

Je soussigné(e)..... père, mère ou tuteur, autorise mon enfant..... à adhérer à l'UAC.

Fait à..... Le..... Signature.....

TARIF 2020 / 2021

Licence compétition > Espoirs à vétérans : 100 €

Licence loisir cadets à vétérans : 79 €

Adhésion simple : **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE** 45 €

N° de licence FFA :

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'UAC

Une majoration de 5€ sera appliquée pour tout dossier non remis complet au 15 octobre 2020

CERTIFICAT MEDICAL : INFORMATION FFA IMPORTANTE

Première licence ou adhésion simple : fournir un certificat médical de moins de six mois, comportant la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Conservez une copie du certificat.

Renouvellement de licence : si le dernier certificat fourni date de moins de 3 ans : remplir le document Cerfa ci-joint. Sinon, même règle que pour une première licence.

ATTENTION : Les personnes ne présentant pas de certificat médical, en dehors des séances de découverte, ne pourront participer aux séances mises en place par l'UAC.

Inscription à retourner à l'UAC : Dossier complet (bulletin d'adhésion dûment rempli, certificat médical et règlement) à remettre aux encadrants ou à déposer dans la boîte aux lettres du local, en indiquant votre nom et la section sur l'enveloppe. Votre appartenance à l'UAC sera prise en compte après remise du dossier.

Deux séances de découverte vous sont proposées avant l'adhésion définitive. Attention, ces séances ne sont pas couvertes par l'assurance liée à la licence.

Séances le mardi à 18h30 et le jeudi à 18h30 au stade St Melaine pour un départ des groupes à 18h40 après explication de la séance par les coachs. Séance le dimanche matin à 9h00 (allure plus soutenue) et 9h30.

Droit à l'image : Sans refus écrit de l'adhérent, le club pourra utiliser des photos réalisées au sein de l'activité sportive pour promouvoir ses activités à travers les différents moyens de communication utilisés.